

## MANDAT et ATTESTATION

**à joindre à la déclaration des plus-values immobilières**  
(art 74 SH – II – Annexe II du Code Général des Impôts)

*Document à compléter et signer uniquement si les parts sociales sont vendues par un particulier et qu'elles font partie de son patrimoine privé ou par une société non assujettie à l'impôt sur les sociétés (IS).*

**Le cédant est un particulier détenant des parts dans son patrimoine privé (1)**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Le cédant est une société non assujettie à l'impôt sur les sociétés (1)**

Société : .....

Siège social : .....

Représentant légal : .....

► Certifie sur l'honneur :

- Etre fiscalement domicilié :

En France

Hors de France

- Dans un Etat membre de l'Union Européenne
- Dans un autre Etat

- Déclarer mes revenus (ou bénéfices) à la Recette des impôts située à l'adresse suivante : .....
- Avoir acquis les parts de **CM - CIC PIERRE INVESTISSEMENT** qui font l'objet de la présente cession au titre de la gestion de mon patrimoine privé.
- Avoir acquis les parts de **CM - CIC PIERRE INVESTISSEMENT** qui font l'objet de la présente cession en une ou plusieurs fois, de la façon suivante (acquisition à titre onéreux ou à titre gratuit – renseigner le tableau correspondant) :

Acquisition à titre onéreux				
date d'achat	nombre de parts	montant global de l'acquisition		Frais d'acquisition (2)
		en francs	en Euros	
		(avant le 01/01/02)		

Acquisition à titre gratuit (succession ou donation)				
nombre de parts	Valeur vénale		date du décès ou donation	Frais d'acquisition (3)
	en francs	en Euros		
	(avant le 01/01/02)			
	Nom, prénoms et adresse du précédent propriétaire			

.../...

- ▶ Donne mandat à **CM - CIC SCPI GESTION**, dans le cadre de la cession de mes parts, de remplir la déclaration relative à l'impôt sur la plus-value immobilière, de la signer et de payer l'impôt qui en découle pour mon compte.
- ▶ Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et dégage **CM - CIC SCPI GESTION**, de toute responsabilité en cas d'inexactitude ou d'erreur.
- ▶ Reconnait demeurer personnellement responsable de l'impôt et notamment des suppléments de droits et pénalités qui pourraient être réclamés à la suite d'un contrôle.
- ▶ Demande expressément à bénéficier de la mesure transitoire permettant le dépôt différé de l'imprimé 2048 M accompagné du paiement de l'impôt afférent à la plus-value (article 10 de la fiche n°9 du Bulletin Officiel des Impôts 8M-1-04).

Date

Mandat accepté par **CM - CIC SCPI GESTION**,

Signature du Mandant

Signature du Mandataire (**CM - CIC SCPI GESTION**,)

(1) Si les parts sont cédées par une indivision ou une société non assujettie à l'IS, **joindre la liste des indivisaires ou des associés avec leur nom, prénoms, adresse en précisant leur régime fiscal.**

(2) **pour les acquisitions à titre onéreux** (moyennant le paiement d'un prix), les frais d'acquisition peuvent notamment être les suivants : droits de mutation, commission versée à un intermédiaire, honoraires de notaire et de conseils, etc...

(3) **pour les acquisitions à titre gratuit** (succession ou donation), les frais d'acquisition peuvent être les suivants : droits de mutation, frais d'acte et de déclaration, frais de timbre fiscal...